

**Modèle de la fiche à renseigner pour le calcul des taxes,
redevances et rémunérations pour services rendus
Demande de permis de construire**

Je soussigné (e),	Nom	Prénom
	Adresse professionnelle	
	Numéro d'autorisation d'exercer	
	Numéro d'inscription à l'ordre des architectes	

Agissant en tant que maître d'œuvre pour le compte de	Maître d'ouvrage
	Adresse
	Adresse électronique
Références du contrat d'architecte	

Numéro du dossier	
Préfecture / Province	
Commune	
Nature du projet	Logements individuels
	Immeubles collectifs de logements ou ensembles immobiliers, immeubles à usage industriel, commercial, professionnel ou administratif
	Mixte
Consistance	
Situation du projet	
Surface du terrain	
Références foncières	

1- Eléments pour le calcul de la taxe sur l'opération de construire et les rémunérations pour services rendus

Demande d'obtention d'un nouveau permis de construire

	Surface de plancher type B en m2	dont	Surface des balcons, loggias et saillies sur domaine public m2
Niveau i			
Niveau i + n			

Surface totale		dont	
----------------	--	------	--

Demande de modification et/ou extension d'un permis de construire

	Surface autorisée/existante	Surface à démolir	Surface à créer
Surface de plancher type A en m ²			

dont:

Surface totale des balcons, loggias et saillies sur domaine public m ²			
---	--	--	--

• La surface de plancher correspond à la somme des surfaces brutes de tous les niveaux construits et couvert. Elle inclut à titre indicatif les surfaces brutes de planchers couverts de l'ensemble des niveaux y compris les mezzanines et les soupentes, les couloirs de circulations, les balcons, les loggias et les saillies, les buanderies, les dépendances et les abris, les guérites, les loges gardien, les locaux techniques de toute nature, les garages et les sous-sols en intégrant les rampes, aux gaines d'aération ainsi

que la surface allouée aux vides et trémies correspondants au passage des cages d'escaliers et d'ascenseurs correspondant à chaque niveau y compris leur couverture en terrasse.

- La surface de plancher type A correspond à la surface de plancher pour les logements individuels.
- La surface de plancher type B correspond à la surface de plancher pour les immeubles collectifs de logements ou ensembles immobiliers, immeubles à usage industriel, commercial, professionnel ou administratif.
- Pour le calcul des frais relatifs à l'occupation du domaine public communal, il y a lieu de renseigner uniquement les éléments se rapportant aux façades devant être exploitées lors du chantier et de renseigner le champ «nombre de trimestre» par zéro pour les façades qui ne feront pas l'objet d'occupation.
- Chaque fraction de mètre ou de mètre carré étant comptée pour un mètre ou un mètre carré m² entier.

	Surface autorisée/existante	Surface à démolir	Surface à créer
Surface de plancher type B en m ²			

dont:

Surface totale des balcons, loggias et saillies sur domaine public m ²			
---	--	--	--

II- Eléments de calcul de la redevance relative à l'occupation du domaine public communal

	Façade 1	Façade 2	Façade 3	Façade 4
Linéaire de la façade				
Largeur occupée				
Nombre de trimestre				

Cette attestation est établie en application des dispositions de l'article 33 du décret n°2.18.577 du 12 Juin 2019 portant approbation du règlement général de construction fixant la forme et les conditions de délivrance des autorisations et de toutes autres pièces exigibles en application de la législation relative à l'urbanisme et aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements ainsi que des textes pris pour leur application.

Déclaration certifiée sincère et conforme aux règles techniques et plans ayant reçu l'avis favorable.

Date:

Signature de l'architecte: